



Portant réglementation de l'utilisation du
jardin public « les Lucioles » avenue des
Cigales à Carros

LE MAIRE DE LA VILLE DE CARROS

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2212-2, L2213-1 à L2213-5,
Vu le Code de la route et notamment les articles R417-10, R417-12, R325-12,
Vu le Code Pénal et notamment l'article R610-5,
Vu l'article 25 du titre de la loi du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes et les textes subséquents,
Vu la demande de Monsieur le maire en date du 29 novembre 2023,

Considérant que pour la continuité d'accès au jardin public « les Lucioles »,
Considérant qu'en raison des travaux d'aménagement d'une aire de jeux, il y a lieu de réglementer l'utilisation du jardin des Lucioles, avenue des Cigales à Carros,

ARRÊTE

ARTICLE 1 – Du 30 novembre 2023 au 15 décembre 2023, La commune de Carros réalise les travaux d'aménagement d'une aire de jeux au jardin public « les Lucioles », avenue des Cigales à Carros .

ARTICLE 2 – La zone de travaux est délimitée par des barrières Heras et interdite au public.

ARTICLE 3 - La signalisation sera mise en place et entretenue par le service technique de la commune de Carros.

ARTICLE 4 – Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant les juridictions administratives dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication.

ARTICLE 5 - Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de CARROS, le Capitaine des sapeurs-pompiers de Carros, Monsieur le chef de service de la police municipale de CARROS, Madame la Directrice générale des services, Madame la Directrice des services techniques, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'Hôtel de Ville de Carros, le 29 novembre 2023

Maire de Carros
Conseiller départemental des Alpes-Maritimes
Conseiller métropolitain Nice Côte d'Azur

Yannick BERNARD

Pour le Maire empêché
Marie-Blanche ALPHAND
Directrice Générale des Services

